

vieille France dit à chaque page combien les rois y furent aimés. Les évêques n'étaient en ce point en retard sur personne. Laissons parler un prélat favorable à ces jansénistes que l'avocat Barbier, vers le milieu du XVIII^e siècle, commence à traiter de républicains, M. de Beauteville, évêque d'Alais. Il disait, en 1774, dans le mandement publié au sujet de l'avènement de Louis XVI : « Aimer ses rois et leur obéir sont des devoirs essentiels, mais qu'il est inutile de recommander à des Français. Ce ne serait pas connaître la nation que de lui peindre sous les couleurs du devoir le plus doux penchant de son cœur. Le reproche d'inconstance et de légèreté que les nations voisines font si volontiers à la nôtre, n'a jamais eu pour objet son attachement à ses souverains; son zèle pour eux semble prendre son origine dans son sang et couler avec lui dans ses veines. Les générations passent, mais l'amour des rois parmi nous est un hommage immortel, une passion héréditaire dont les liens nous attachent au trône plus fortement que ceux qui nous attachent à la vie¹. » Quel langage! quelle énergie d'expression un prélat suspect de jansénisme a su trouver, quinze ans avant la Révolution, pour peindre la passion des Français pour leurs rois!

Le roi tant aimé, aime à son tour. Sans oublier l'égoïsme d'un Louis XIV et d'un Louis XV, on peut dire qu'en général les termes dont il use avec ses sujets : *chers et bien-aimés*, ne sont pas une vaine formule. Lorsqu'en particulier on parcourt la correspondance échangée entre le monarque et les évêques, quand on voit d'un côté l'abandon un peu protecteur, mais paternel et confiant du souverain, de l'autre l'adhésion ardente, l'élan enflammé des prélats, on s'aperçoit bien vite qu'il s'agit d'une famille très unie où les joies et les peines sont communes, où la hauteur à laquelle s'est placé le souverain n'a fait qu'accroître l'élan de tant de cœurs qui veulent s'élever jusqu'à lui. Il est difficile aujourd'hui même de n'être point touché de ces communications constantes

1. *Journal*, t. V, p. 253. — *Recherches historiques sur la ville d'Alais*, 1860, p. 62-63.

entre la royauté et l'épiscopat. Le roi sait que rien de ce qui intéresse sa famille et la France ne trouvera ses évêques indifférents. Les princes et les princesses de la maison de France rendent fréquemment visite à l'archevêque de Paris. En voyage, c'est à l'évêché que nous les avons vus demander l'hospitalité, certains d'y trouver la fidélité la plus ardente, l'accueil le plus empressé et le plus respectueux¹.

Les événements publics et privés entretiennent entre la royauté et le clergé une correspondance incessante. Le roi part-il en guerre, il demande aux évêques des prières pour le succès de ses armes; a-t-il remporté une victoire, il fait chanter des *Te Deum* d'actions de grâces. A-t-il eu la joie suprême de voir assurer sa succession par la naissance d'un prince, il en écrit à « son cousin » le cardinal un tel, à l'archevêque de Paris, aux évêques ducs et pairs², à tous les prélats de France. La joie fait alors explosion dans tous les mandements, et les peuples, qui avaient déjà appris par la même voie le mariage du roi, la grossesse de la reine³, saluent par des transports

1. Par exception, M. de La Ferronnays, évêque de Bayonne, n'eut point à se louer d'avoir logé sous son toit le comte d'Artois. Le futur Charles X vint, le 19 Juillet 1782, dans cette ville, se rendant en Espagne. Le prélat avait avec lui sa famille de Bretagne. On passa ensemble quatre ou cinq jours dans les fêtes. Par malheur, le comte d'Artois s'amouracha d'une nièce de l'évêque et le laissa trop voir. M. de La Ferronnays, froissé d'un tel manque au respect de l'hospitalité et à son caractère épiscopal, crut devoir s'absenter de Bayonne, au retour du prince, laissant à son grand vicaire, M. d'Iturbide, le soin de le recevoir et au besoin de lui dire les vrais motifs de son départ. Cette fermeté digne n'empêcha pas M. de La Ferronnays, d'être nommé quelques mois plus tard à l'évêché de Lisieux. Cf. abbé Duvoisin, *Vie de M. Daguerre*, 1861, p. 414-415.

2. Citons la lettre suivante adressée par Louis XVI à M. de Juigné, alors évêque de Châlons : « Mon cousin, la divine Providence vient de mettre le comble à mes souhaits par la naissance d'un fils, dont la reine, ma très chère épouse et compagne, vient d'être heureusement délivrée. Cet événement qui assure le bonheur de mes peuples, en assurant ma succession, pénètre mon cœur de la plus juste reconnaissance. Mon premier soin est de m'empresser d'en rendre grâces à Dieu, et je vous fais cette lettre pour vous dire que mon intention est que vous fassiez, pour cette fin, chanter le *Te Deum* dans votre église cathédrale et dans toutes les autres de votre diocèse avec la solennité requise, et que vous invitiez à y assister ceux qu'il conviendra. Ce que me promettant de votre zèle, je ne vous fais la présente plus longue que pour prier Dieu, qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde. Écrit à Versailles, le 22 octobre 1781. Signé : Louis. » Il s'agissait de la naissance de Louis-Joseph-Xavier-François, dauphin, qui devait mourir le 4 juin 1789. — Pour fêter la naissance du dauphin, Juigné et le chapitre de Châlons prirent à leur charge, pour les faire élever et leur donner un état, vingt garçons et douze filles. Le conseil municipal dota douze filles. Juigné leur donna la bénédiction nuptiale dans la cathédrale, en présence de l'intendant. On chanta le *Te Deum*. *Vie manuscrite* de Mgr de Juigné.

3. Par exemple, M. de Béthisy, évêque d'Uzès, avait annoncé en ces

d'allégresse son heureuse délivrance et la perpétuité de la famille royale.

En 1785, la naissance du duc de Normandie, le futur Louis XVII, inspira à M. de Maillé-La-Tour-Landry, évêque de Saint-Papoul, un mandement qui lui attira les foudres du rédacteur des *Nouvelles ecclésiastiques*. Le prélat ne s'était-il pas avisé, pour célébrer ce joyeux avènement, d'employer les expressions mêmes dont se sert l'Évangile dans la Nativité du Sauveur. Le *evangeliso vobis gaudium magnum* et les principaux traits du récit sacré, viennent successivement sous sa plume. Le pontife invite ses diocésains à aller vénérer « l'enfant auguste, l'enfant de la patrie, » dans ce nouveau Bethléem, *transseamus usque Bethleem*. « Déjà son étoile brillante a appelé à ses côtés les mages de l'Orient, c'est-à-dire les gens de la cour ; l'encens a fumé, la main des artistes fameux a tissé l'or des vêtements, *obtulerunt ei munera*. » Le *pannis involutum* arrive à son tour dans le mandement, où l'opulent berceau de Versailles a quelque peine à rappeler la misérable grotte de Bethléem. Maillé termine son chef-d'œuvre par souhaiter qu'on s'écrie à l'aspect du jeune prince, comme autrefois devant le Sauveur : « Heureux le sein qui vous a porté, heureuses les mamelles qui vous ont nourri ! » Le journal janséniste n'est pas tendre pour cette littérature de cour. Il y voit des « adulations fades, sans goût, sans un mot d'instruc-

termes, dans un mandement, la grossesse de la reine : « Voir multiplier, N. T. C. F., le sang de nos rois, c'est pour nous voir multiplier les objets de notre attachement. Un espoir nouveau nous luit. Le père chéri des Français leur annonce qu'il lui est permis d'espérer bientôt un double titre au bonheur des bons pères, etc... A ces causes, nous ordonnons que dans toutes les églises de notre diocèse, il sera dit, tous les jours aux messes, jusqu'à ce que la Reine soit accouchée, la collecte, la secrète et la post-communion suivantes ; et nous exhortons les fidèles de notre diocèse à faire, à cette même intention, de ferventes prières qu'ils accompagneront d'aumônes et de toutes sortes de bonnes œuvres. » Le mandement est daté du 24 juillet 1781. Le dauphin naquit le 22 octobre. Le roi, de son côté, avait fait connaître en ces termes aux évêques la grossesse de la Reine : « Mons. l'évêque d'Uzès, c'est avec une satisfaction infinie que je puis annoncer à mes peuples l'heureuse grossesse de la Reine, ma très chère épouse et compagne, parce que je la regarde comme une nouvelle preuve de la bénédiction que Dieu répand sur ce royaume. La loi que je me suis faite de soumettre à sa Providence tous les événements qui peuvent m'intéresser, m'engage à vous faire cette lettre pour vous dire qu'il me sera très agréable que vous ordonniez une collecte ou prière pour la conservation de sa Personne. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, Mons. l'évêque d'Uzès, en sa sainte garde. Écrit à Versailles, le 29 juin 1781. Signé : Louis. »

tion ». Il dit que cet abus de l'Écriture Sainte joint « le ridicule à la profanation¹ ». C'était se montrer vraiment sévère pour une amplification où l'auteur, en se servant ainsi de l'Évangile, n'avait pas voulu lui manquer de respect, mais avait cru trouver un moyen, malheureux il est vrai, d'échapper à la banalité d'un sujet que chaque naissance d'un prince ramenait forcément sous la plume des prélats.

Les évêques sont les intermédiaires indiqués entre le roi et son peuple. Leur grande situation dans la province, le respect que leur attirent leur caractère et leurs fonctions, la faculté qu'ils ont de se faire entendre par leurs curés jusque dans la plus humble campagne, donnent un grand écho à leur voix, une grande autorité à leur parole. D'un autre côté, ils ont un cœur assez français pour vibrer de tous les battements de celui de la patrie. C'est aux évêques qu'il incombe d'annoncer à leurs diocésains la guerre et la paix², de faire connaître et, au besoin, de commenter les événements publics. Ils s'acquittent de cette mission avec le plus ardent patriotisme. On connaît la belle parole de Louis XIV, voulant la paix et forcé de continuer à se battre dans la grande lutte pour la succession d'Espagne. « Puisqu'il faut faire la guerre, dit-il, j'aime mieux la faire à mes ennemis

1. *Nouvelles ecclésiastiques*, 1785, p. 133-139. — L'évêque de Béziers, M. de Nicolai, était mieux inspiré, quoique un peu ampoulé, en écrivant au sujet de la naissance du dauphin : « Le sceptre ne sortira donc point de la famille de Juda. La race des justes ne sera point éteinte. L'auguste famille de Bourbon se perpétuera sur le trône. Un nouveau rejeton s'élève de leur tige. Il naît pour le bonheur de l'État, ce dauphin si longtemps désiré, l'objet de l'attente, le gage de la tranquillité publique, l'espérance de la monarchie, le lien de la succession royale, l'héritier de la grandeur que tant de siècles ont accumulée sur la tête de ses illustres aïeux, l'enfant de tant de rois que la religion et la gloire ont si souvent couronnés de leurs lauriers immortels. » Cf. *Bulletin soc. arch. de Béziers*, 1879.

2. Un *Te Deum* fut chanté, le 14 décembre 1783, à la suite de la lettre suivante du roi au cardinal de La Rochefoucauld : « Mon cousin, après avoir posé les fondements de la paix par les articles préliminaires, que j'ai signés avec le roi de la Grande-Bretagne, je n'ai point différé à la conclure définitivement. Les conférences tenues à cet effet ont eu le succès que je pouvais désirer, et le traité définitif de paix auquel l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, et l'impératrice de toutes les Russies ont concouru comme médiateurs, a été signé à Versailles le 3 du mois de septembre. Les ratifications de ce traité ayant été solennellement échangées et l'ouvrage de la paix étant par là entièrement couronné, mon intention est de rendre à Dieu de nouvelles actions de grâces pour la tranquillité qu'il veut bien accorder à mes peuples. Signé : Louis. » Cf. FALLUE, *Histoire politique et religieuse de l'Église métropolitaine et du diocèse de Rouen*, 4 vol. in-8, t. IV, p. 403.

qu'à mes enfants. » Fléchier fait un éloquent commentaire de cette résolution magnanime. « Nous n'osons presque, N.T.C.F., s'écrie-t-il dans son mandement à ses diocésains de Nîmes, vous exposer les lois honteuses et tyranniques qu'ils ont voulu nous imposer; vous les avez apprises avec horreur. Il fallait pour les satisfaire démolir nos murs, nos places, et combler nos ports à leur fantaisie; leur abandonner les villes que nous avions fermées pour notre défense; sous prétexte de leur donner des sûretés, nous ôter les nôtres, et livrer le royaume à leurs irruptions et à leurs caprices; interdire au Roi la liberté de protéger une famille royale, respectable par son rang, par sa piété, par la persécution même qu'elle souffre, et, après l'avoir dépouillée de ses États, vouloir encore lui enlever sans pitié l'asile et la protection qui lui restent; proposer de faire descendre du trône un roi solennellement reconnu, régnant, établi, aimé des siens; l'arracher de son royaume et, pour ainsi dire, du cœur même de ses sujets; et, ce qu'il y a de plus inhumain, prétendre de s'aider des conseils et des armes mêmes du père pour déshonorer son propre fils, et violer en même temps les règles du sang et de la nature; enfin, pour ne rien oublier d'odieux, renvoyer à leur jugement la cause de Dieu et soumettre notre religion à leur politique. » On aime à entendre ce langage dans la bouche d'un vieillard qui, déjà au bord de la tombe, éprouve si vivement toutes les fiertés et toutes les angoisses du patriotisme. Il n'y avait pas, dans ces circonstances, de plus beau rôle pour les évêques que de tremper ainsi l'âme de leur peuple pour les résolutions viriles et les sacrifices imposés par l'honneur. Le dernier archevêque de Rouen avant la Révolution pouvait dire en toute vérité, dans un mandement sur la guerre: « Nous sommes citoyens, Français et chrétiens. ¹ »

L'épiscopat est à l'unisson de la nation et de ses rois, dans les jours tristes comme dans les jours heureux. En 1765, un événement lugubre, la mort du dauphin, fils de

1. Œuvres complètes de FLÉCHIER, t. VIII, p. 143 et suiv. Mandement du 10 juillet 1709. — Loth, *op. cit.*, p. 28.

Louis XV, qui couvrit la France d'un voile de deuil, révéla tout ce qu'il y avait au cœur des évêques pour la famille royale. Le clergé, qui espérait tant de ce prince chrétien, avait tout fait pour arracher au ciel sa guérison. A Paris, les prières publiques, *pro serenissimo Delphino infirmo*, la procession de la châsse de sainte Geneviève, toutes ces démonstrations de la piété publique avaient montré le prix qu'on attachait à sa vie. Aussi, quel cri de douleur quand arrive la fatale nouvelle! « Nos vives alarmes ne sont donc terminées que par la consternation la plus profonde, s'écrie Christophe de Beaumont, archevêque de Paris; l'héritier présomptif, le fils du plus puissant des rois, l'amour et l'espérance de la nation la plus zélée pour le sang de ses maîtres, les délices de la famille royale, Mgr le Dauphin vient de nous être enlevé au milieu de sa carrière, dans un temps où il faisait son bonheur de contribuer au nôtre et de préparer celui de nos neveux ¹. »

La douleur du cardinal de Bernis éclate plus éloquente encore. Il fonde à perpétuité un service solennel dans son église métropolitaine d'Albi où il officie lui-même pontificalement. A l'ouverture des États de 1766, il ne peut s'empêcher de faire l'éloge de celui qui voulait l'appeler, dit-on, au premier ministère. Il sait trouver, comme l'avaient fait ses collègues de l'épiscopat, des paroles qui nous remuent encore et dont l'émotion indique assez qu'il ne s'agit point d'une littérature officielle ². Pendant que les évêques publient des mandements, les académies mettent au concours l'éloge du dauphin, et telle est la sympathie universelle pour ce prince, tel est

1. Mandement du 2 janvier 1766. Trente-six prélats assistèrent aux obsèques du prince, le 1^{er} mars 1766. Loménie de Brienne prêcha et fut insuffisant. Le 12 mai, nouveau service au couvent des Grands-Augustins, en présence de l'archevêque de Paris, du cardinal de Luynes et de soixante autres évêques.

2. « La plaie profonde faite au cœur de l'Etat, dit Bernis, se rouvre tout entière à nos yeux. Le temps, ce consolateur, ce médecin des âmes, n'a pu encore les guérir; la nation a payé son tribut par nos larmes; les convulsions de la douleur sont passées, la pompe funèbre est finie, l'encens de nos prières s'est perdu dans le ciel. Pourquoi donc l'affliction est-elle encore peinte sur nos visages? Pourquoi règne-t-elle si profondément dans nos cœurs? Le roi, dont les jours nous sont si chers, n'est-il pas dans l'âge de la maturité et de la force? Ses petits-fils croissent comme des plants d'olivier autour de la table royale....; mais l'espoir du

aussi le goût du temps pour les discours académiques, qu'il suffit de ce seul travail à des lauréats, comme l'abbé de Boulogne, pour acquérir la renommée. La maladie de Louis XV ne pouvait pas exciter les mêmes alarmes que celle du dauphin. Cependant, à la nouvelle que le roi est en danger, les évêques ordonnent des prières publiques, font exposer le Saint-Sacrement. Christophe de Beaumont parle de sa « piété ». Lorsqu'il a rendu le dernier soupir, c'est le bourdon de Notre-Dame qui, de sa voix puissante et lugubre, apporte à l'immense cité la première nouvelle de la mort royale.

Quand le cœur est pris à ce point, on peut être assuré que les liens qui unissent les sujets à leur roi résisteront à toutes les épreuves. Fénelon disgracié par Louis XIV, relégué à Cambrai, se déclare prêt à mourir pour lui. Sur son lit de mort, après avoir reçu l'extrême-onction, au moment de paraître devant Dieu, il dicte à son secrétaire une lettre au roi, pour lui dire ses « véritables sentiments » et lui recommander les intérêts de son diocèse. Si les prélats du XVIII^e siècle n'ont pas le génie de Fénelon, ils ont du moins, ce qui est plus facile, son attachement à la personne royale. On sait que Christophe de Beaumont fut souvent arraché à son troupeau par ordre du monarque, dans sa lutte contre les jansénistes. Quelle est sa première préoccupation au retour de ses nombreux exils ? C'est de courir à Versailles présenter ses hommages au roi et à la famille royale. La preuve qu'il faut voir dans cette démarche, non un acte de servilisme, mais l'impulsion du cœur, c'est qu'en une de ces circonstances, en 1759, Louis XV, ayant eu la malheureuse idée d'exprimer à Beaumont le désir qu'il rendît visite à M^{me} de Pompadour, s'attira cette réponse de l'inflexible

bonheur console-t-il de la perte ? Non, jamais la France n'oubliera que le roi avait un successeur digne du trône, que la religion a perdu un disciple et un appui, le conseil un ministre sage et instruit, la vertu un ami, le vice un juge, le malheureux un consolateur, les lettres et les arts un protecteur éclairé, les princes un guide, les hommes enfin un modèle de toutes les vertus sensibles. O grand prince, les Français, les étrangers, les ennemis eux-mêmes, ont pleuré ensemble sur votre tombeau. Votre mort sera à jamais une calamité publique ; tout ce qui honore la vertu se plaindra au ciel de votre perte ; la corruption seule avait le droit de vous haïr. » MASSON, p. 67.

prélat : « Sire, ma malle est encore attachée à ma chaise de poste qui est dans la cour ; je suis prêt à repartir pour l'exil, mais rien ne pourra me déterminer à une démarche qui est contraire à mon devoir. » Tous les prélats du XVIII^e siècle n'ont pas le grand caractère de M. de Beaumont ; tous du moins partagent ses sentiments à l'égard du roi. Qu'ils soient l'objet de quelque rigueur, juste ou injuste, de la part du prince, ils bénissent encore la main qui les frappe¹.

Cette main était parfois un peu lourde. Qu'on relise, par exemple, la lettre par laquelle Louis XV signifiait son congé au cardinal de Bernis : « Mon cousin, les instances réitérées que vous m'avez faites pour quitter le département des affaires étrangères m'ont persuadé qu'à l'avenir vous ne rempliriez pas bien des fonctions dont vous désiriez avec tant d'ardeur d'être débarrassé. Et c'est d'après cette réflexion que je me suis déterminé à accepter votre démission de la charge de secrétaire d'Etat. Mais j'ai senti en même temps que vous ne répondiez pas à la confiance que je vous avais marqué dans des circonstances aussi critiques, n'y aux grâces singulières que je vous ay accumulées en si peu de temps. En conséquence, je vous ordonne de vous rendre dans une de vos abbayes à votre choix, d'icy à deux fois vingt-quatre heures, sans voir personne, et ce jusqu'à ce que je vous mande de revenir. Renvoiez moy des lettres que vous avez gardé de moy dans un paquet cacheté. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde. Versailles, 13 décembre 1758. » Que fera Bernis ? sans doute il obéira, mais est-ce que ce coup de foudre ne va pas éteindre ou du moins affaiblir dans son cœur la flamme royale qui le consume. Il se charge lui-

1. REGNAULT, I, 477. — Mgr de Brancas, archevêque d'Aix, exilé, comme on disait alors, à Lambesc, en 1755, pour refus des sacrements aux jansénistes, eut occasion d'y prononcer une allocution qui se terminait ainsi : « Tout ce que je puis vous dire, Messieurs, c'est que le déclin de l'âge, qui éteint toutes les passions, n'a rien retranché de celle que j'ai pour le roi, notre auguste maître, pour toute la famille royale et son illustre rejeton et pour toute la province ; elle est toujours plus vive et plus tendre. » Le début de cette harangue était piquant : « Messieurs, dit Brancas, si j'avais les yeux de M. le gouverneur (le duc de Villars) et la mémoire de M. l'intendant (de La Tour), je pourrais prononcer ou vous lire un discours, mais le déclin de l'âge m'a ôté l'un et l'autre. »

même de répondre. « J'ai deux maîtres, dira-t-il plus tard, dont l'un est Dieu et l'autre le roi, et je n'en aurai jamais d'autres¹. »

Pendant que la conduite honteuse de Louis XV produit lentement, dans les différentes classes de la nation, une désaffection qui devait être mortelle à sa famille et à la monarchie, les évêques, hommes de tradition, paraissent garder absolument intact le culte de la royauté. Les nobles se sont faits, avec un dévouement inaltérable, les chevaliers servants du monarque. S'ils reçoivent du roi de toutes mains, ils ne calculent pas quand il s'agit de donner leur sang. Le cœur de l'épiscopat sorti tout entier de la noblesse, vibre des mêmes sentiments. Il semble même que les prélats s'interdisent les réflexions désobligeantes que Louis XV inspire à son entourage. Leur foi monarchique n'est pas ébranlée. On a calculé que M. de Belloy, évêque de Marseille, depuis cardinal archevêque de Paris dans notre siècle, trouva moyen de faire chanter quatre-vingt-dix-neuf fois le *Te Deum* sous Louis XV². Nous n'aurions pas cru, à en juger par l'histoire, qu'il ait eu lieu de tant se réjouir pendant ce règne. Le cardinal de la Roche-Aymon, grand-aumônier, surnommé *la vieille Eminence*, amuse les courtisans par le sérieux des hommages et des respects qu'il rend à Louis XV. Une anecdote marque bien la ferveur de son culte royal. L'abbé Maury vient un jour à Versailles remercier La Roche-Aymon de lui avoir donné l'abbaye de la Frenade. Le cardinal, qui sait le grand succès remporté récemment par Maury dans son panégyrique de saint Louis, prononcé devant l'Académie, lui dit à brûle-pourpoint, sans lui laisser le temps de parler : « Monsieur l'abbé, vous prêcherez l'an prochain devant le roi le sermon de la Cène, l'avent, et le jour de la Pentecôte, pour la cérémonie des cordons bleus. — Monseigneur... — En outre, préparez-vous à prêcher le carême de 1775 à Versailles, devant Sa

1. MASSON, p. 443. et préf. cxvi.

2. Sur les soixante mandements publiés par Mgr de Coëtlosquet durant ses dix-neuf ans d'épiscopat à Limoges, vingt-cinq se rapportent aux guerres.

Majesté. — Monseigneur, daignez proportionner vos bienfaits à mes forces, je succomberai sous le travail. — Qu'importe, Monsieur, *vous ne seriez pas le premier qui seriez mort au service du roi.* »

IV

Le service d'un roi qui s'appelait Louis XV présentait bien quelques difficultés, surtout pour un évêque. Les personnes qui entouraient ce prince, dit Talleyrand, « gémissaient sans doute (de ses désordres), mais on craignait alors de constater par le blâme ce qu'on regardait comme un de ces secrets de famille que chacun sait, que nul n'ose nier, mais qu'on espère atténuer en les taisant et en se conduisant comme si on les ignorait ». C'est à un sentiment de ce genre qu'obéissait l'épiscopat ; mais le décès du roi vint le mettre dans un grand embarras. Bien qu'il soit plus facile de dire la vérité aux morts qu'aux vivants, les princes dont la conduite n'avait pas été édifiante, causèrent quelque perplexité aux orateurs officiels chargés de leur oraison funèbre. L'histoire a gardé le souvenir d'un incident amusant qui signala les funérailles de François I^{er}. Duchatel, son ancien lecteur, évêque de Mâcon, crut pouvoir dire dans son discours que, si grande était la miséricorde de Dieu que « son âme était allée tout droit au ciel ». La Sorbonne, ne trouvant pas dans la vie du défunt roi des titres particuliers à une telle faveur, voulut voir dans ce langage une atteinte au dogme du purgatoire, qu'il fallait défendre contre les protestants. Elle envoya des députés à Saint-Germain-en-Laye pour déférer au nouveau roi le prédicateur. Ils furent reçus par le premier maître d'hôtel, un Espagnol, nommé Mendoze, réputé pour ses bons mots. Il commença par régaler les graves docteurs de Sorbonne ; puis, abordant le sujet qui les amenait, il leur tint ce discours : « Messieurs, vous regardez M. de Mâcon comme un hérétique, et vous êtes en contestation avec lui au sujet du lieu où est maintenant l'âme du feu roi, mon bon maître.